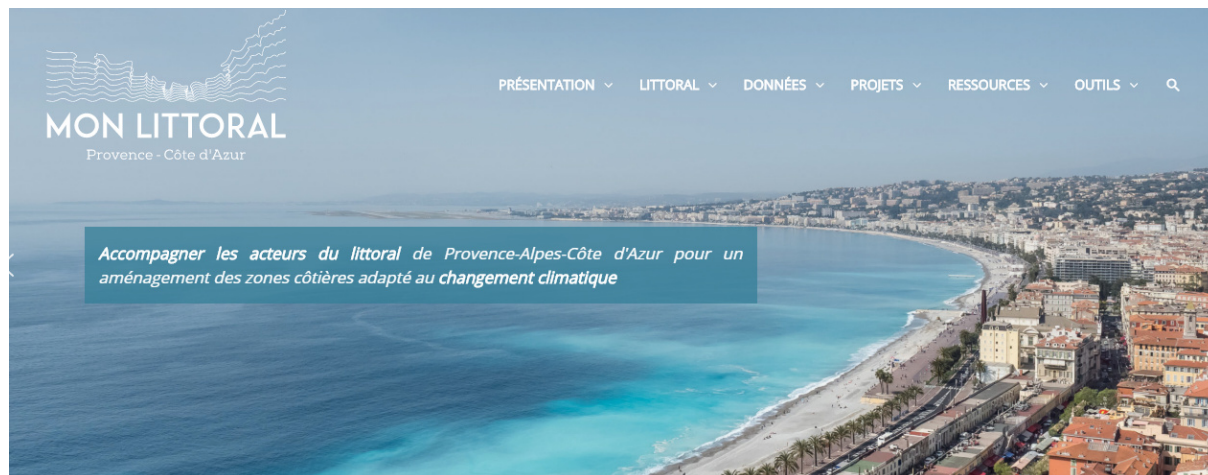


PLATEFORME MON LITTORAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

<https://www.monlittoral.fr/>



L'AMBITION DE « MON LITTORAL PROVENCE-CÔTE D'AZUR »

En région Provence-Alpes-Côte Azur, il n'existe pas encore d'observatoire du trait de côte sur l'ensemble du littoral régional. La plateforme « Mon Littoral Provence-Côte d'Azur », initiée concrètement en 2020, ambitionne de répondre à cette nécessité. Elle vise la mise en commun, le porter à connaissance et la diffusion de données locales ainsi que l'organisation d'échanges sur la gestion du trait de côte, en vue de contribuer à une culture régionale de la gestion des risques côtiers et de l'adaptation au changement climatique.

La plateforme a vocation à promouvoir les valeurs fortes de gestion intégrée de la zone côtière (GIZC), en considérant les intérêts, les ressources et les contraintes de l'ensemble des acteurs territoriaux. Son objectif est de rassembler et relier tous les acteurs de l'écosystème littoral, dans une démarche :

- **collaborative**, de co-création de contenus (données, analyses) autour d'objectifs de production communs
- **ouverte**, selon le principe de l'Open Data et de l'interopérabilité des outils et des données
- **interdisciplinaire**, pour croiser les compétences et les analyses, nécessaires à l'appréhension du sujet transversal de gestion du littoral
- de **partage de données**, au sens d'un observatoire, accessible à tout type d'acteur (publics, privés, citoyen.ne.s)
- d'**échanges de pratiques**, pour favoriser une meilleure compréhension des problématiques rencontrées, partager les retours d'expérience et faire émerger des solutions durables, au sens du développement durable.

OBJECTIFS DE LA FUTURE PLATEFORME RÉGIONALE

La plateforme repose sur l'outil web interactif « Mon Littoral Provence-Côte d'Azur », dont la vocation est d'accompagner les acteurs du territoire dans leurs réflexions stratégiques et leurs décisions sur des questions de court terme, en particulier relatives à des aménagements sur le littoral, et des questions de plus long terme, d'adaptation au changement climatique des territoires littoraux.

La plateforme porte donc les objectifs suivants :

- favoriser l'observation et la connaissance des territoires littoraux en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et concourir à leur gestion intégrée,
- communiquer sur la situation et l'évolution du littoral de la région,
- renforcer la capacité d'expertise et d'anticipation des organismes, développer les capacités d'étude par le partage des données et par le partage des connaissances,
- améliorer la mise en œuvre des politiques publiques en intégrant des informations de sources différentes et en leur donnant une représentation spatiale,
- rendre possible la mutualisation de référentiels et de données métiers, et ce faisant permettre la réalisation d'économies d'argent public
- rendre accessible les données en conformité avec la convention d'Arrhus, la directive européenne INSPIRE et la Loi pour une République numérique de 2016.

Accès à la page d'inauguration de la plateforme avec :

- la vidéo de présentation des étapes de conception du prototype de cette plateforme d'échanges ouverte et collaborative, qui a vocation à devenir le site de référence régional pour la gestion intégrée du trait de côte.

- La retransmission révisée du Webinaire du 28 septembre 2020

<https://www.monlittoral.fr/2020/10/inauguration-de-la-plateforme-mon-littoral-provence-cote-dazur/>

INAUGURATION DE LA PLATEFORME MON LITTORAL PROVENCE CÔTE D'AZUR

